

L'infirmière devant les conduites addictives

OBJECTIFS

- ✚ Situer la problématique générale des addictions
- ✚ Savoir prendre en charge un malade alcoolique, le tabagisme, les addictions sans produits, la toxicomanie
- ✚ Présenter les différents produits et leur mode de consommation
- ✚ Expliquer le clinique de l'intoxication aiguë et de l'intoxication chronique
- ✚ Préciser les approches de sevrage et de substitution
- ✚ Savoir accueillir, prendre en charge, suivre et orienter un patient toxicomane
- ✚ Participer à la prévention des conduites addictives.

PROGRAMME DETAILLE

1^{ère} journée

- Définition des conduites addictives (toxicomanie, pharmacodépendance, alcoolologie, accoutumance, dépendances diverses –jeux, travail...- syndrome de sevrage
- Notions d'épidémiologie
- Les différences substances et leurs modes de consommation
- Les mécanismes de dépendance
- Les questionnaires ADOSPA et ASI
- Les manifestations cliniques
- Les complications neuropsychiatriques
- Les traitements médicamenteux
 - Les interventions thérapeutiques

FORMATEURS

Médecin addictologue
Cadre de santé - Coordinateur

Date	Agrément	Lieu
29-30/04/10	COTINF 10 35 11 025	Montgermont (35)
06-07/09/10	10 29 11 024	Brest (29)

Formation agréée par le FIF-PL

2^{ème} journée

- Les différents modèles de prise en charge :
 - les modèles liés à la personne
 - les modèles liés aux produits et autres causes
 - les modèles liés à l'environnement
- Les structures d'aide à la prise en charge :
 - les associations de soutien aux personnes présentant des conduites addictives
 - les réseaux de soins
 - la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Dépendances (MILDT)
 - l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)
 - l'Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies (OFDT)
 - le Centre d'Information et de Ressources sur la drogue et les dépendances (CIRDD)
- Le repérage des situations à risque
- Le modèle de motivation au changement
- Le recueil d'informations et le classement de ces informations
- Comment accroître la motivation :
 - l'entretien motivationnel
 - l'écoute active
 - la participation aux groupes de parole
 - les autres techniques de motivation
- Conséquences sociales, familiales, professionnelles et juridiques des addictions
- Intégration des stades et des processus de changement
- Les modèles d'autocontrôle et de prévention de la rechute.

La responsabilité professionnelle des infirmières libérales

OBJECTIFS

- ✚ Développer une meilleure connaissance du champ d'application et de la mise en œuvre de la responsabilité professionnelle et ainsi prendre conscience des risques encourus dans l'exercice de la profession.

PROGRAMME DETAILLE

1^{ère} journée

- La responsabilité contractuelle de l'infirmière libérale liée aux rapports infirmières –patient
 - Contrat de soins : définition et obligations nées du contrat de soins, distinction de l'obligation de résultat de l'obligation des moyens
 - Mise en œuvre de la responsabilité contractuelle : la faute contractuelle, le dommage, le lien de causalité
- La responsabilité délictuelle
 - Distinction préalable entre responsabilité délictuelle et responsabilité quasi-délictuelle
 - Champ d'application de la responsabilité délictuelle
 - Mise en œuvre de la responsabilité délictuelle

2^{ème} journée

- Les atteintes involontaires à l'intégrité de la personne
 - Champ d'application
 - Peines encourues
- Le manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence
 - Champ d'application
 - Peines encourues
- La mise en danger d'autrui
 - Champ d'application
 - Peines encourues
- La non assistance à personne en péril
 - Champ d'application
 - Peines encourues
- La violation du secret professionnel
Plus que tout autre, la notion de secret professionnel a connu maintes évolutions. Une place plus importante lui est donc consacrée dans l'exposé
 - Principes du respect du secret professionnel : rappel des articles du Code de la Santé Publique
 - Exceptions : le secret partagé, les dérogations légales : articles du Code de la Santé Publique
 - Peines encourues : article 226-13 du Code Pénal

FORMATEURS

Juriste

DATES	LIEUX	N° D'AGREMENT
7 et 8 juin 2010	Montgermont (35)	COTINF 10 35 32 132

Formation agréée par le FIF-PL

Soins infirmiers aux personnes diabétiques

Prendre en charge un patient diabétique implique une modification du rapport direct des soignants à la maladie ; il s'agit dès lors d'aider le patient selon ses capacités physiques et intellectuelles, son âge, son contexte familial, à gérer lui-même son traitement et modifier son hygiène de vie en conséquence, et le mener à maintenir son autonomie.

Les exigences du traitement du diabète et les besoins individuels de la personne créent un ensemble indissociable où l'approche biologique, l'équilibre alimentaire et l'approche psycho-sociale sont liés

OBJECTIFS

- ✚ Situer la problématique de santé publique posée par le diabète
- ✚ Réactualiser les connaissances sur la physiopathologie et les traitements du diabète
- ✚ Engager les infirmières dans une démarche préventive, éducative et une prise en charge de qualité

PROGRAMME DETAILLE

1^{ère} journée

- Evaluer les pré requis des participants (remise d'un questionnaire)
- Physiopathologie du diabète
 - Mécanisme du diabète
 - Différents types de diabète
 - Etiologie
 - Facteurs de risques
 - Complications aiguës
 - Complications chroniques
 - Pathologie associées
 - Les traitements
 - Les surveillances cliniques et biologiques
- Thérapeutiques
 - Antidiabétiques oraux
 - Insuline
 - Traitement médicamenteux des facteurs de risques associés
- Traitement des complications
- Identifier l'impact de l'équilibre alimentaire sur la glycémie :
 - classification des aliments,
 - répartition des aliments selon leur composition, lors des repas et dans la journée lorsque des collations sont prescrites,
 - définition de l'index glycémique,
 - rappel des aliments hyperglycémiant à donner lors d'une hypoglycémie,
 - rappel des équivalences par groupe d'aliments en teneur en lipides, glucides.
 - l'éducation alimentaire du patient diabétique et de sa famille

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Présentation et démonstration d'utilisation des produits
- Apports méthodologiques

Date	Agrément	Lieu
27-28/05/10	COTINF 10 49 08 180	Angers (49)
24-25/06/10	10 35 08 168	Montgermont (35)

2^{ème} journée

- Identifier la place et l'impact de l'activité physique dans le traitement du diabète
- Les protocoles de surveillance cliniques du patient diabétique
- Pratiquer la technique :
 - du contrôle de la glycémie capillaire,
 - de l'injection de l'insuline avec une seringue, un stylo injecteur en tenant compte : de la zone et site d'injection, du protocole de rotation des injections.
- Identifier le rôle éducatif de l'infirmier(e) libéral(e) auprès du patient et de son entourage dans la présentation des complications, au niveau :
 - des yeux,
 - des dents,
 - de l'hygiène corporelle et vestimentaire ; hygiène spécifique des pieds, sécheresse cutanée, hyperkératose, achat et entretien des chaussures
- Les moyens légaux et sécuritaires d'élimination des déchets liés aux activités de soins
- Les différents textes législatifs et leurs spécificités, les dispositions de la nomenclature, le contrat de santé publique axés sur la prise en charge du patient diabétique de plus de 75 ans
- Les données épidémiologiques de la maladie diabète en France et leurs conséquences socio-économiques
- La collaboration pluridisciplinaire, les réseaux de santé
- Evaluation des acquis théoriques et pratiques de ces 2 jours par la remise d'un questionnaire (identique à celui remis le 1^{er} jour) afin que les participant(e)s puissent évaluer leurs acquis

FORMATEURS

- Médecin endocrinologue diabétologue
- Infirmière, diplôme universitaire « promotion et développement de l'éducation à la santé
- Diététicienne

Formation agréée par le FIF-PL

Les patients sous-anticoagulants

OBJECTIFS

- ✚ Argumenter le problème des maladies cardiovasculaires dans le contexte socio-économique de santé publique
- ✚ Expliquer le processus physiopathologique des maladies cardiovasculaires
- ✚ Construire et appliquer un plan d'action spécifique à la prise en soins des patients sous anticoagulants dans une logique pluridisciplinaire collaborative
- ✚ Mettre en œuvre leur rôle préventif et éducatif
- ✚ Construire et appliquer un plan d'action spécifique à la prise en soins des patients insuffisants cardiaques

PROGRAMME DETAILLE

1^{ère} journée

- Physiologie du système cardiovasculaire (rappel) :
- Physiopathologie du système veineux des membres inférieurs :
 - L'insuffisance veineuse
 - Les varices
 - Les thromboses : les phlébites et para-phlébites
- Le processus d'hémostase :
- Les principes de fluidification du sang :
 - Inhibition de l'agrégation des thrombocytes
 - Interruption de la réaction aboutissant à la coagulation
 - Assistance de l'organisme dans la dissolution des caillots : fibrinolyse
- Les traitements :
 - Les inhibiteurs de l'agrégation des thrombocytes :
 - l'aspirine
 - la ticlopidine : Ticlid®
 - la clopidogrel : Plavix®
 - indications, action, posologie, effets secondaires et surveillance
- Les anticoagulants :
 - L'héparine et ses dérivés : héparine non fractionnée (HNF) et héparine de bas poids moléculaire (HBPM)
 - Les antagonistes de la vitamine K (A VK)
 - Indications, action, posologie, effets secondaires et surveillance
- Les médicaments à effet thrombolytique ou fibrinolytique :
 - L'hémostase primaire :
 - Le plasminogène
 - Les activateurs du plasminogène
 - Les antiplasmines

Date	Agrément	Lieu
1 ^{er} -2/04/10	COTINF 10 35 25 186	Montgermont (35)
13-14/09/10	10 35 25 187	Montgermont (35)

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports réglementaires, conceptuels et théoriques
- Apports méthodologiques
- Analyse de situations des participants
- Exercices à partir de cas concrets papier et vidéo
- Utilisation d'outils mis à disposition des patients

2^{ème} journée

- Le rôle de l'infirmière dans la surveillance des patients sous-anticoagulants :
 - La surveillance biologique :
 - le TP : Taux de Prothrombine
 - le TCA : Temps de Céphaline Activée
 - l'INR : International Normalized Ratio
 - Les complications liées aux traitements anticoagulants :
 - les complications hémorragiques : hémorragies digestives, urologiques, gynécologiques, ORL, hématomes
 - complications non hémorragiques : Nécrose cutanée, urticaire, alopecie réversible, troubles digestifs, anurie
 - la surveillance clinique
 - la transmission des informations
 - la prévention des risques : incident ou accident
 - la prévention des interactions médicamenteuses et alimentaires
 - les recommandations de la Haute Autorité de Santé
- Le rôle de l'infirmière dans le suivi consultatif des patients sous-anticoagulants :
 - Une approche éducative centrée sur le patient :
 - analyse de la demande
 - diagnostic éducatif
 - contrat d'éducation
 - suivi éducatif
 - fonctions du dossier d'éducation
 - Une coordination avec l'équipe pluridisciplinaire :
 - les outils d'évaluation et de traçabilité
 - les risques encourus par l'infirmière

FORMATEURS

- Médecin spécialisé en cardiologie
- Infirmière en cardiologie, diplôme universitaire en éducation thérapeutique

Formation agréée par le FIF-PL

L'infirmière devant une situation d'urgence

Permettre aux infirmières libérales d'adopter les conduites à tenir face à des situations d'urgence.

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les gestes et les soins à effectuer devant les différentes situations d'urgence y compris celles résultant d'un choc anaphylactique suite à l'administration d'un traitement, d'un accident tel que l'indigestion d'un produit toxique.

PROGRAMME DETAILLE

1^{ère} journée

- Analyse rapide et pertinente d'une situation d'urgence
- Identifier les éléments utiles à communiquer éventuellement au service d'urgence
- La conduite à tenir et les gestes à éviter devant :
 - Un arrêt cardio-respiratoire
 - Une détresse respiratoire
 - Une détresse circulatoire
 - Une détresse neurologique
 - Un choc anaphylactique lors de l'administration d'un traitement
 - Un trouble vagal lipothymique
 - L'absorption volontaire ou non d'un produit toxique

2^{ème} journée

- Le rôle éducatif de l'infirmière libérale auprès des familles
- La pratique sur un mannequin des gestes élémentaires de survie
- La trousse d'urgence de l'infirmière de soins à domicile, composition et mode d'emploi.
- Protocoles et responsabilités infirmiers.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Exercices de simulation de situations d'urgence
- Exercices sur un mannequin
- Analyse de protocole

FORMATEURS

Médecins anesthésistes, réanimateurs

Cadre de santé infirmier anesthésiste

Formateur en soins d'urgence

DATES	LIEUX	N° D'AGREMENT
31 mai et 1 ^{er} juin 2010	Montgermont (35)	COTINF 10 35 13 210

Formation agréée par le FIF-PL

PLAIES ET CICATRISATIONS

PREVENTION DES ESCARRES

OBJECTIFS

- Actualiser les connaissances en matière de suivi des malades traumatisés et/ou opérés.
- Actualiser les connaissances relatives aux plaies chroniques.
- Assurer le suivi des patients au travers du dossier de soins infirmiers.
- Participer à l'éducation du malade et de l'entourage.

PROGRAMME DETAILLE

1^{ère} journée

- Rappel anatomique et physiologique de la peau
- Principe de cicatrisation
- Hygiène, asepsie, surinfection
- Notion de bactériologies : contamination, colonisation, infection
- Critères d'évaluation d'une plaie
- Plaies traumatiques et post-opératoires:
 - Types de sutures et pour quelle utilité
 - Immobilisation
- Plaies chroniques :
 - Ulcères des jambes : artériels, veineux, mixtes
 - Plaies du pied diabétique

2^{ème} journée

- Escarres : de la prévention au traitement et perspective d'avenir
- Indication et classification des dispositifs médicaux
- Prescription infirmière
- Mise en œuvre et respect d'un protocole de soins
- Contention
- Nutrition, hydratation, hygiène de vie
- Prise en charge de la douleur

3^{ème} journée

- Prescription des dispositifs médicaux
- Dossier de soins infirmiers – transmissions
- Gestion des déchets
- Education du patient et de son entourage

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apport théorique et aides visuelles
- Utilisation de bandes et bas de contention, manipulation et pose => efficacité du traitement
- Présentation des pansements
- Analyse d'une plaie (étiologie, sémiologie, stades et soins) sur diapos
- Décrire une plaie, identifier les causes, maîtriser les dispositifs médicaux

FORMATEURS

- Chirurgien vasculaire
- Infirmière DU « Plaies et cicatrisation »

DATES	LIEUX	N° d'agrément
26-27-28 avril 2010	Montgermont (35)	COTINF 10 35 06 148
Formation agréée par le FIF-PL		



21, rue Jean Jaurès
35760 MONTGERMONT
Tél. 02 99 68 83 19
Fax 02 99 23 14 73

Courriel : accueil@hrformation.com
Internet : www.hrformation.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

(A retourner avant le début de la session)

Nom - Prénom : _____

Adresse professionnelle : _____

Téléphone : _____ Email : _____

S'inscrit à l'action de formation :

**Formations agréées et financées par le FIF – PL
(DROIT ANNUEL limité à 600 € par infirmière libérale)**

Intitulé	Dates	Lieux	
L'infirmière devant les conduites addictives	29 et 30 avril 2010	Montgermont (35)	<input type="checkbox"/>
	6 et 7 septembre 2010	Brest (29)	<input type="checkbox"/>
La responsabilité professionnelle des infirmières libérales	7 et 8 juin 2010	Montgermont (35)	<input type="checkbox"/>
Les soins infirmiers aux personnes diabétiques	27 et 28 mai 2010	Angers (49)	<input type="checkbox"/>
	24 et 25 juin 2010	Montgermont (35)	<input type="checkbox"/>
Les patients sous anticoagulants	1 ^{er} et 2 avril 2010	Montgermont (35)	<input type="checkbox"/>
	13 et 14 septembre 2010	Montgermont (35)	<input type="checkbox"/>
L'infirmière devant une situation d'urgence	31 mai et 1 ^{er} juin 2010	Montgermont (35)	<input type="checkbox"/>
Plaies et cicatrisations – Prévention des escarres	26-27 et 28 avril 2010	Montgermont (35)	<input type="checkbox"/>

Formations ouvertes aux IDE libérales inscrites à l'U.R.S.S.A.F. et ayant acquitté leurs cotisations obligatoires ou dispensées de versement

✦ Avez-vous déjà suivi une formation financée par le FIF-PL en 2010 ? OUI NON

JOINDRE IMPERATIVEMENT L'ATTESTATION DE VERSEMENT URSSAF 2009 DE COTISATION A LA FORMATION CONTINUE

Caution : Les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont accompagnées d'un chèque de caution de **150 €**. Celui-ci sera restitué à l'issue de la formation. La caution sera encaissée en cas d'absence ou d'annulation au-delà d'un délai de dix jours ouvrés avant le premier jour du stage. Seuls les cas de force majeure : accident, maladie et convocation officielle ouvrent droit à restitution de la caution et sur présentation impérative des justificatifs.

✦ Prendra ses **repas de midi** avec le groupe : OUI NON

✦ Souhaite être **hébergé(e) en hôtel 2 *NN** (forfait repas du soir et petit déjeuner)
– chambre réservée par HR FORMATION OUI NON